

# MARDI 19 MARS GREVE ET MANIFESTATION

Une profonde crise sociale et 16 semaines qu'une **colère** légitime s'exprime à travers tout le pays. C'est la conséquence de plus de 35 ans de politiques de rigueur et d'austérité, amplifiées par les mesures intolérables du gouvernement Macron.

Depuis des années, **nos salaires sont bloqués**. Pour exemple, en 20 ans: augmentation des salaires de 11,12% dans la CCN 66, contre 45% pour le SMIC!!!

Les **attaques** contre le Code du travail remettent en cause les droits individuels et collectifs des salariés. Les attaques contre la Fonction Publique et les fonctionnaires se multiplient également. La **Sécurité Sociale de 1945** est menacée de disparition. La destruction des retraites par répartition pour y substituer une « **retraite par points** » est en cours. L'assurance-chômage, les droits des **chômeurs** et l'accès à la **formation** professionnelle sont remis en cause.

Y'en a marre de ces politiques économiques qui ne servent que quelques uns, toujours les mêmes, **ces quelques uns qui se gavent sur le dos de tous les autres**.

## Pour notre secteur Social et Médico-social:

- ◆ **Augmentation** d'au moins 20 % des salaires et attribution d'un treizième mois pour tous les salariés ;
- ◆ Défense et amélioration des **conventions collectives** existantes ;
- ◆ Prise en charge intégrale de tous les frais professionnels, notamment le transport ;
- ◆ Financement public du secteur à **hauteur de ses besoins**, pour une amélioration immédiate des conditions de travail et des **conditions d'accompagnement et d'accueil** de nos publics

**Le SDAS-FO 67 appelle l'ensemble des salariés du secteur Social et Médico-social à se mettre en GREVE et à rejoindre la mobilisation interprofessionnelle.**

- ◆ **Augmentation générale des salaires**, des pensions, des retraites, des minima sociaux ;
- ◆ Maintien des régimes de retraite par répartition et **refus** de tout système universel par points ;
- ◆ **Défense de la Sécurité Sociale de 1945**, du salaire différé, de l'assurance chômage et des droits des chômeurs. L'abrogation de la CSG et de la CRDS ; suppression des exonérations de cotisations sociales ;
- ◆ Préservation, **amélioration** du service public, et défense du **statut** de ses agents ;
- ◆ Défense des **libertés** démocratiques et **syndicales**, du droit de **GREVE** et de manifester. **Retrait** de la loi anticasseurs ;
- ◆ **Abrogation** de la loi travail et des ordonnances Macron.

**STRASBOURG**  
**LE 19 MARS**

**GREVE  
&  
MANIF**  
**14H PLACE KLEBER**